

LÉGENDE

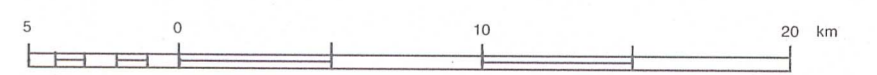
INTERVALLE DES COURBES (mg/l Ca CO₃)
 50 100 150 180 250

LOCALISATION DE L'ANALYSE

- 1 N° d'identification
- Localisation
- 2 Valeur de la dureté totale, en mg/l CaCO₃

- Zone où la teneur en dureté totale respecte la norme canadienne acceptable de 180 mg/l CaCO₃
- Zone où la teneur en dureté totale excède la norme canadienne acceptable de 180 mg/l CaCO₃

ÉCHELLE 1:250 000



Gouvernement du Québec
 Ministère de l'Environnement

ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE
 BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

ZONALITÉ DE LA DURETÉ TOTALE

PRÉPARÉE PAR:

RENALD McCORMACK, 1981

SERVICE DES EAUX SOUTERRAINES

CARTE ACCOMPAGNANT LE RAPPORT EI-1

0-90